



PRÉFET DU FINISTÈRE

Direction départementale
de la cohésion sociale

Quimper, le 24 MAI 2017

Service Animation et développement territorial

Affaire suivie par :

Xavier MARCHAND : 02.98.64.99.00

Jean-Louis MARCHADOUR : 02.98.64.99.11.

@ : ddcs-adt@finistere.gouv.fr

Appel à projets CIEC, Jeunesse, Education Populaire et Vie Associative

La direction départementale de la cohésion sociale du Finistère lance un appel à projets qui s'inscrit dans le cadre :

- des mesures prises par le Comité interministériel à l'égalité et à la citoyenneté (CIEC) et des directives données par le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET) ;
- des finalités éducatives, de citoyenneté, de cohésion sociale, de sécurité et de solidarité réaffirmées par la directive nationale d'orientation pour l'année 2017 du Ministère de la ville, de la jeunesse et des sports.

Aussi, les actions proposées dans le cadre de cet appel à projets devront s'inscrire dans le cadre des valeurs de la République et de la laïcité, de l'éducation à la citoyenneté et de la lutte contre les discriminations. Elles devront également maintenir et consolider les mesures mises en œuvre antérieurement dans le champ de la politique de la ville, de la jeunesse et de l'éducation populaire, tout en proposant d'autres mesures destinées à soutenir les projets de jeunes, prendre en compte la place des jeunes selon les réalités de territoire, veiller au lien social et à la cohésion sociale, promouvoir le vivre ensemble et ouvrir des opportunités pour chacun.

Les projets porteront notamment sur les axes suivants :

- promouvoir les actions de cohésion sociale et de proximité dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) ;
- renouveler les actions d'éducation populaire au profit des habitants des territoires fragiles que sont les QPV et les zones de revitalisation rurale (ZRR) dont la liste des communes classées au 1^{er} juillet 2017 est fixée par l'arrêté ministériel du 16 mars 2017 ;
- accompagner et faciliter la construction de parcours d'engagement, de citoyenneté et de solidarité des jeunes dans les territoires fragiles ;
- participer à la lutte contre les inégalités et les discriminations par des actions de proximité respectant les valeurs de la République et réalisées dans les territoires fragiles ;
- renforcer la présence des adultes dans les QPV le soir, le week-end et durant les vacances scolaires ;
- soutenir les projets de jeunes ;
- favoriser et promouvoir la place et le rôle des jeunes dans une optique de lien social, de cohésion sociale et de vivre ensemble.

Critères d'éligibilité :

- les projets devront comporter une forte dimension éducative et s'inscrire dans la durée ;
- les actions devront être décrites de façon claire et précise en faisant apparaître les constats, les objectifs généraux, les objectifs opérationnels ;
- les moyens devront être détaillés ;
- les conditions d'évaluation (critères, modalités...) devront être décrites tant du point de vue quantitatif que qualitatif ;
- le calendrier de réalisation devra être indiqué.

Constitution du dossier de demande :

- sur dossier Cerfa n°12156*04 (<https://www.service-public.fr/associations/vosdroits/R1271>)
- retour des dossiers pour le **30 juin 2017 délai de rigueur** (budget renseigné et exact, présence du numéro SIRET, d'un RIB, signature du représentant légal.....).

Les dossiers doivent être adressés par courrier postal ou par courriel à l'adresse suivante :

DDCS du Finistère
Service de l'animation et du développement territorial
Rue A. Turgot
CS 21019
29196 QUIMPER Cedex

@ : ddcs-adt@finistere.gouv.fr

Le directeur départemental de la cohésion sociale,



François-Xavier LORRE